

AIDE-MÉMOIRE

DOCUMENTATION ET INSCRIPTIONS

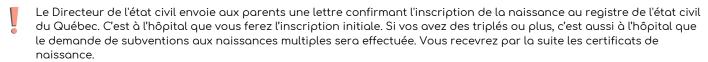
AVANT LA NAISSANCE

- INSCRIPTION EN LIGNE À LA PLACE 0-5 ANS
- CRÉATION DE VOTRE COMPTE AU RÉGIME QUÉBÉCOIS D'ASSURANCE PARENTALE (RQAP)
- INSCRIPTION AUX COURS PRÉNATAUX (SI DÉSIRÉ)
- ÉTABLIR VOTRE PLAN POSTNATAL
 Incluant des relevailles et des services de répits
- CONSTAT DE NAISSANCE
 - Complété et transmis au directeur de l'état civil par votre hôpital
- DÉCLARATION DE NAISSANCE L'hôpital vous remettra une copie papier ou vous pouvez la compléter en ligne (voir dans la section suivante)
- INSCRIPTION EN LIGNE:
 Demande d'accès simplifié aux programmes et services
 gouvernementaux relatifs à la naissance
- PRÉLÈVEMENT URINAIRE À 21 JOURS DE VIE POUR LES MALADIES HÉRÉDITAIRES Votre hôpital vous informera de la démarche à suivre
- OUVERTURE D'UN COMPTE RÉGIME ENREGISTRÉ D'ÉPARGNE-ÉTUDES (REEE) (Si désiré)
- AJOUTER VOS ENFANTS À VOS ASSURANCES PRIVÉES (VIE ET SANTÉ)
 Si applicable à votre situation
- AJOUTER VOS ENFANTS À VOTRE DOSSIER PHARMACEUTIQUE
- REMPLACER LES CARTES D'HÔPITAL POUR AJOUTER LES NOMS (À la naissance, ce sera inscrit bébé 1 & bébé 2 et même bébé 3)
- METTRE À JOUR OU RÉDIGER VOTRE TESTAMENT
- DEMANDER LE TRAITEMENT PRÉVENTIF CONTRE LE VRS POUR PRÉMATURÉS + PRENDRE RENDEZ-VOUS POUR LES VACCINS DE 2 MOIS

AUTRES:

- PASSEPORT ET CARTE NEXUS
- CARTE-LOISIR DE VOTRE MUNICIPALITÉ (Pour l'inscription à des activités de loisir)

INFORMATIONS ADDITIONNELLES



- En complétant votre Demande d'accès simplifié aux programmes et services gouvernementaux relatifs à la naissance, vos enfants seront inscrits à:
 - -La Régie de l'assurance maladie du Québec
 - -Retraite Québec et agence du revenu canada (pour les allocations familiales du Québec et du Canada ainsi que le crédit de TPS/TVH, si applicable)
 - -Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et service canada (pour la RQAP)
 - -Service Canada (pour les numéros d'assurance sociale)

APRÈS LA NAISSANCE